AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Véronique Cronier, greffière-trésorière adjointe de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2022-0468.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 19 octobre 2022 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2022-0468

Lot 5 588 164 du cadastre du Québec, chemin du Lac-Rond (Secteur Montfort)

Nature de la demande :

Autoriser que le lot 5 588 164 du cadastre du Québec possède une superficie de 6 736,40 mètres carrés au lieu de posséder une superficie minimale de 7 500 mètres carrés, tel que prévu à la grille des usages et normes de la zone habitation H-78 (Bassin Lac Édouard).

Dispositions réglementaires affectées

Règlement de lotissement n° 2017-497, Dimensions et superficies minimales des lots, article 12 : Toute opération cadastrale ayant pour but la création d'un lot à bâtir doit respecter les dimensions et superficies minimales prescrites à cet effet à la grille des usages et normes de la zone où doit prendre place le projet.

Règlement de zonage n° 2017-498, Annexe 2, Grille des usages et normes de la zone habitation H-78 (Bassin Lac Édouard) : Tout terrain doit respecter une superficie minimale de 7 500 mètres carrés.

QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PEUT SE FAIRE ENTENDRE DEVANT LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA LE 19 OCTOBRE 2022.

Donné à Wentworth-Nord, ce 3e jour du mois d'octobre deux mille vingt et deux.

Véronique Cronier
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 3e jour du mois d'octobre deux mille vingt et deux.

Véronique Cronier
Greffière-trésorière adjointe